

Alors concrètement on s'organise comment sur le terrain ?

Dans nos établissements, dans les circos ou les réseaux, **réunissons nous sans distinction de statuts pour débattre et organiser ensemble la défense et l'amélioration de nos conditions de travail**. Les moyens d'actions ne manquent pas : motions à destination de la hiérarchie ou des collectivités, occupations, grèves locales...

Il est nécessaire de promouvoir des **alternatives pédagogiques, coopératives**, pour l'épanouissement des élèves : comme on disait jadis, il faut "éduquer pour émanciper", "instruire pour révolter" ! En ce sens nous participons régulièrement à l'organisation de stages ouverts à tous·toutes articulant questions pédagogiques et syndicales. Le syndicat est aussi un espace de formation !

Les derniers gouvernements ont tout fait pour casser l'école publique et appliquer les principes libéraux à l'éducation : individualisation des parcours, remise en cause du collège unique, fin du bac national, réforme de la voie pro, processus de sélection par Parcoursup puis à l'université. La gestion managériale affecte tous les niveaux : loi Rilhac dans le primaire, mise en concurrence des établissements et des collègues par les CLA dans le secondaire, démantèlement de l'éducation prioritaire, autoévaluation des équipes pédagogiques. Combattons ces logiques et ces dispositifs !

Il faut s'opposer à la précarisation toujours croissante des travailleur·euses de l'éducation : profs contractuel·les en alternance, job dating, gestion des AESH au sein des PIAL... Refusons les heures supplémentaires pour favoriser la création de postes ! Exigeons la titularisation de tous les personnels précaires ! Imposons des conditions salariales dignes pour tous les personnels de l'éducation !



Rejoignez-nous pour construire ensemble un outil de lutte, de solidarité et de défense au service de l'intérêt collectif, porteur de progrès pédagogiques et d'un projet de transformation sociale !

Ces dernières années nous avons pu pointer du doigt **les dérives autoritaires et managériales l'institution** : socle commun et livrets de compétences, évaluations nationales, répression des mouvements de lutte, harcèlement administratif de collègues et d'équipes militant·es etc. Nous devons les combattre !